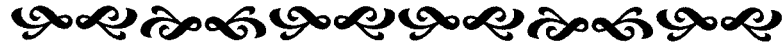


VILLE DE WIZERNES



DÉCISION D'ADMINISTRATION DU MAIRE



Nous, Pierre EVRARD,

VU,

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020, déposée en Sous-Préfecture de Saint Omer le 28 mai 2020, donnant délégation au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT,

- La publication du marché pour les travaux d'aménagement de la salle du Chocquet, faite conformément à la délibération du 30 mars 2023, en date du 2 janvier 2024, avec une remise des offres le 29 mars 2024,
- La réunion d'ouverture des plis de ce marché du 17 avril 2024,
- L'analyse faite par le maître d'œuvre, Monsieur DELATTRE-CD ECONOMIE qui conclue :
 - Que les lots 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9 et 10 peuvent être attribués,
 - Que pour le lot 4-Couverture, aucune offre n'a été déposée sur la plateforme de dématérialisation KLEKOOON,
 - Que pour le lot 6-Plâtrerie, une insuffisance sur la quantité d'un produit et un matériel non homologué ont été constatés,

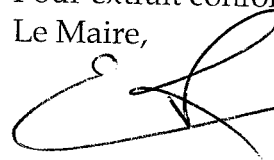
DECIDE :

- **D'attribuer les lots suivants :**
 - Lot 1-Echafaudage à la société MTK pour un montant de 26 884 € HT
 - Lot 2-Désamiantage à la société VRD FRANCE pour un montant de 29 900 € HT
 - Lot 3-Gros Œuvre-VRD à la société VATP pour un montant de 142 642.14 € HT
 - Lot 5-Menuiseries extérieures à la société LAVOGEZ pour un montant de 32 289.64 € HT
 - Lot 7-Plomberie-Chauffage à la société BONNEL pour un montant de 14 612 € HT
 - Lot 8-Electricité à la société BLOT pour un montant de 24 882.08 € HT
 - Lot 9-Peinture à la société LERMYTTE pour un montant de 22 446 € HT
 - Lot 10-Panneaux photovoltaïques à la société DEMOUSELLE pour un montant de 38 489.16 € HT

- De déclarer le lot 4 infructueux,
- De déclarer le lot 6 sans suite pour un motif d'intérêt général par la présence d'erreur rendant impossible le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse,
- De lancer une consultation sans publicité, ni mise en concurrence pour le lot 4,
- De lancer un nouveau marché pour le lot 6-Plâtrerie, avec un CCTP et DPGF modifiés,
- De déposer ces deux lots via la plateforme de dématérialisation KLEKOON avec une date de remise des offres le 24 mai 2024 à 17 h 00,

Fait à Wizernes,
Le 18 avril 2024,

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre EVRARD



Décision rendue exécutoire
Du fait de sa transmission en sous-Préfecture
Le 2 mai 2024
Et de sa publication le 2 mai 2024